



Tous les mois, l'essentiel des informations pour l'équipe éducative.

OUVERTURE CULTURELLE

Comme les années précédentes, un **classeur « culture »** a été mis à disposition en salle des professeurs (en face des casiers). Vous y trouverez, classés par rubriques, les programmes et activités pédagogiques des organismes culturels locaux. Il regroupe seulement les programmes annuels ou trimestriels. Les informations sur les activités culturelles ponctuelles (festivals, expositions, salons...) seront diffusées tout au long de l'année par le biais de ce bulletin d'information ou par mail.

Les informations diffusées par les structures culturelles sont de plus en plus numériques et beaucoup n'envoient plus de brochures papier. J'ai donc créé [un article dans l'ENT](#) intitulé « Ouverture culturelle », qui regroupe les versions numériques des offres et programmes des salles de spectacle, musées, cinémas... de la région à destination des scolaires.

Pass culture :

Pour rappel, le Pass culture part collective est étendu aux classes de 6ème et 5ème à partir de cette rentrée. **Une avance de 13650€ sur nos crédits établissement 2023/2024 est déjà disponible sur l'application ADAGE** pour nous permettre d'effectuer les premières réservations. Les montants définitifs (en moyenne 750 euros par classe) seront attribués après calcul des effectifs réels suite aux constats de rentrée.

Toutes les informations utiles sur le Pass culture collectif sont disponibles sur le [site de la DAAC](#).

Visites scolaires dans les musées et monuments toulousains

Le [catalogue des offres scolaires 2023-2024](#) proposées par la direction des musées de Toulouse regroupe la programmation de neuf lieux culturels et patrimoniaux toulousains : le Musée Saint-Raymond, le Musée Paul Dupuy, le Couvent des Jacobins, le Musée des Augustins, la Galerie du Château d'Eau, le Castelet, la Chapelle des Carmélites, la Chapelle Saint-Joseph de La Grave et le monument à la Gloire de la Résistance.

Outre les visites accompagnées et les ateliers proposés par les différentes structures, le catalogue recense les visites en autonomie qui peuvent s'appuyer sur les documents pédagogiques proposés par certains établissements.

2023 : Année du documentaire

Cette action est menée à l'initiative de la Scam, ARTE et du CNC. Partout sur le territoire, dans 70 lieux de diffusion fédérés par la Cinémathèque du documentaire, des projections, des rencontres, des programmations spécifiques dans les festivals sont organisés. Auront également lieu des journées-rencontres « Le documentaire, matière à penser » autour de la pratique du documentaire. Cette riche programmation est [disponible en ligne](#).

Cette Année du documentaire est ainsi l'occasion de visionner des films documentaires en salle de cinéma et d'organiser des rencontres avec des professionnels, notamment dans le cadre de dispositifs existants et/ou en mobilisant la part collective du pass Culture. Le dispositif « Année du documentaire » sera disponible sur **ADAGE** pour valoriser l'ensemble des initiatives de préférence d'ici fin 2023, mais aussi tout au long de l'année scolaire 2023-2024.

✓ [En savoir plus](#)

ANNÉE
DU DOCU-
MENTAIRE
2023



Scam*



Exposition « Pris dans la toile, l'impact numérique » à la Médiathèque de Fenouillet

Avec Internet, les médias se multiplient et se transforment. Dans ce paysage médiatique de plus en plus grand, l'image est devenue essentielle. Les réseaux sociaux ont libéré la parole et décentralisé la discussion. Les médias traditionnels ont perdu une partie du monopole sur l'information. Cette exposition en deux parties permet de voir ce qu'est une information (fiable, vérifiée) et comment chaque utilisateur peut devenir volontairement ou non un acteur de l'information à travers les réseaux sociaux. Accès libre et gratuit.



Exposition Le temps de Giacometti, 1946-1966 aux Abattoirs

Exposition du 21 septembre 2023 au 21 janvier 2024. Vernissage le 21 septembre 2023 à 18H. L'exposition explore de manière inédite l'art et la vie de l'artiste Alberto Giacometti dans le contexte de l'après-guerre, jusqu'à son décès en 1966.

- ✓ [En savoir plus](#)



Exposition « Un miroir du monde » au Musée Ingres Bourdelle

Après Miguel Chevalier, Georges Rousse et Speedy Graphito, le couple d'artistes Anne et Patrick Poirier s'approprient, à leur tour, l'espace monumental de l'ancienne forteresse médiévale avec une installation inédite « *Un miroir du monde* ». Une découverte sous la forme d'un parcours, est proposée aux scolaires jusqu'en mai 2024, avec en appui la fiche pédagogique :

[Fiche Pédagogique Anne et Patrick Poirier Miroir du monde](#) et l'[interview des artistes sur leurs parcours et leur processus créatif](#)

- ✓ [En savoir plus](#)

Tournée des « Boîtes à métiers »

Partir d'un objet et remonter toute la chaîne des métiers qui lui est associée, voici le principe de la "boîte à métiers", une animation pour la classe autour des métiers. Il s'agit d'un projet initié par [Instant Science](#), en partenariat avec la [fondation CGénial](#).

En racontant l'histoire d'objets, de leur conception à leur réalisation, en présentant les métiers, parcours et formations des différents intervenants dans sa fabrication, l'objectif est de présenter la diversité des métiers trop peu connue des scolaires et de susciter de l'intérêt pour certaines filières, notamment pour les jeunes filles.

L'intervention est gratuite pour les établissements scolaires et s'adresse à des élèves de la 3ème à la Terminale.

- ✓ [Dossier de présentation de toutes les boîtes à métiers](#)
- ✓ [En savoir plus](#)



INFORMATIONS OFFICIELLES

Circulaire de rentrée

La circulaire de rentrée 2023, publiée au Bulletin officiel du 6 juillet, détaille les priorités pour l'année scolaire 2023-2024, pour une École qui instruit, émancipe et protège.

Six priorités sont distinguées :

- Faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels
- Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages.

- De la France rurale aux quartiers 2030, lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires
- Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école
- Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une Nation sportive.
- Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR Education "Notre école, faisons-la ensemble".

- ✓ [Accédez à l'intégralité de la circulaire](#)
- ✓ [Consulter seulement la synthèse des priorités](#)

Part fonctionnelle de l'ISOE et de l'ISAE au sein des écoles, collèges, lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels

La mise en œuvre du Pacte se traduit par un dispositif indemnitaire instaurant une part fonctionnelle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) et de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) correspondant à l'exercice de missions complémentaires, créée par les décrets n° 93-55 du 15 janvier 1993 et n° 2013-790 du 30 août 2013 modifiés.

Une note de service publiée le 20/07 précise les conditions de mise en œuvre de ce nouveau dispositif indemnitaire, les modalités de répartition des enveloppes correspondantes, d'attribution des missions complémentaires, de liquidation des parts fonctionnelles et de suivi de l'exécution dans l'enseignement public.

- ✓ [Accédez à la note de service](#)

2023-2024 : une année olympique et paralympique à l'École

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques en France à l'été 2024, l'École de la République est appelée à faire vivre aux élèves toute les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales.

Les temps forts de l'année scolaire olympique et paralympique

- [Journée nationale du sport scolaire](#) : 20 septembre 2023
- Journée paralympique : 8 octobre 2023
- [Semaine olympique et paralympique](#) : du 2 au 6 avril 2024
- Journée olympique : 23 juin 2024

Un programme de billetterie populaire pour les élèves

Dans le cadre du programme de la billetterie populaire, 193 400 billets pour les Jeux paralympiques sont réservés aux écoles et aux établissements scolaires du second degré qui en feront la demande et qui proposeront un projet éducatif en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques. Les écoles et établissements retenus bénéficieront d'un ou plusieurs lots de 34 billets, qui correspondent à un groupe de 30 élèves et 4 adultes, afin d'assister à une session lors des Jeux paralympiques.

Des ressources pour les élèves et les professeurs

Pour les élèves, cette année olympique et paralympique constitue un événement unique. Afin de leur permettre de mieux connaître l'histoire, les symboles et les caractéristiques des Jeux, le ministère met à disposition des équipes des ressources pédagogiques. Celles-ci seront régulièrement publiées afin que puisse être abordé en classe, chaque mois, un élément clé des Jeux olympiques et paralympiques : symbole (5 anneaux, 3 agitos, devise, hymne, flamme, etc.), événement historique (création des Jeux olympiques modernes en 1896, création des Jeux paralympiques en 1960, etc.). Ces références culturelles pourront également être déclinées dans les libellés des différents exercices proposés aux élèves, tout au long de l'année et dans tous les enseignements.

La refonte de l'Enseignement Moral et Civique

Des précisions ont été donné par le Ministère concernant la refonte de cet enseignement. Il s'agira d'une part de doubler le temps de cet enseignement au cycle 4 et, d'autre part, de refondre les programmes d'enseignement du CP à la terminale autour de trois axes :

- la transmission des valeurs de la République
- l'éducation aux médias et à l'information
- la transition écologique et l'éco-citoyenneté.

Cet enseignement s'attachera à transmettre les valeurs et les principes de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité) qui fondent le pacte républicain, mais également à faire connaître les institutions de la République française et de l'Union européenne.

L'éducation aux médias et à l'information devra sensibiliser les élèves aux droits et devoirs dans l'espace numérique ainsi qu'aux risques liés à son usage, en particulier en ce qui concerne les

réseaux sociaux, leur permettant ainsi de développer leur esprit critique.

Enfin, une place nouvelle sera donnée aux enjeux de la transition écologique ainsi qu'à l'éco-citoyenneté pour que tous les élèves puissent agir, dans toutes les dimensions de leur vie, en respectant et en préservant l'environnement.

Ces nouveaux programmes d'enseignement s'appliqueront à partir de la rentrée 2024.

Respect des valeurs de la République

L'École de la République a pour mission de former des citoyens libres, éclairés, dotés des mêmes droits et devoirs, et conscients de leur égale appartenance à la société française. Cette exigence suppose que chaque élève puisse s'instruire, se forger un esprit critique et grandir à l'abri des pressions, du prosélytisme et des revendications communautaires. Le principe de laïcité, qui garantit la neutralité de l'institution scolaire et protège l'élève de tout comportement prosélyte, constitue donc un principe cardinal, protecteur de la liberté de conscience. Son plein respect dans les écoles et les établissements scolaires doit être assuré.

Dans certains établissements, la montée en puissance du port de tenues de type *abaya* ou *qamis* a fait naître un grand nombre de questions sur la conduite à tenir. Ces questionnements appellent une réponse claire et unifiée de l'institution scolaire sur l'ensemble du territoire.

En vertu de l'article L. 141-5-1 du Code de l'éducation, qui reprend la loi du 15 mars 2004, le port de telles tenues, qui manifeste ostensiblement en milieu scolaire une appartenance religieuse, ne peut y être toléré. En application de cet article, à l'issue d'un dialogue avec l'élève, si ce dernier refuse d'y renoncer au sein de l'établissement scolaire ou durant les activités scolaires, une procédure disciplinaire devra être engagée.

- ✓ [Lire la note de service en entier](#)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Ressources à l'intention des enseignants créées à l'occasion des Jeux Olympiques

- ✓ [Génération 2024](#) : la plateforme éducation de Paris 2024, propose des ressources auxquelles contribue le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, mais aussi des informations sur les temps forts du calendrier de l'année scolaire.
- ✓ Réseau Canopé met à disposition des professeurs des ressources du cycle 3 à la terminale via le site [La grande école du sport](#).
- ✓ [Le site Éduscol](#) propose des informations et des ressources à destination des professeurs pour faire de la rentrée scolaire et de l'année 2023-2024 une rentrée et une année olympiques et paralympiques, en particulier des exemples d'activités pédagogiques et éducatives, des liens avec les programmes d'enseignement, des ressources pour les élèves.



Science et Sport : kit d'animations et affiches

À l'occasion de la Fête de la science 2023 qui aura lieu partout en France du 6 au 16 octobre, l'association [Instant Science](#) qui coordonne l'événement à l'échelle de l'Occitanie lance un kit téléchargeable gratuitement autour du thème de cette année : Science et Sport. Le kit, à destination des enseignants d'EPS et/ou de sciences, comporte :

- 3 activités indépendantes de 2h (livret pédagogique et documents pour les activités) ;
- Des visuels à imprimer pour offrir quelques anecdotes



scientifiques tout en décorant son établissement.

Ce kit s'adresse aux élèves à partir de la 5e.

- ✓ [Découvrez et téléchargez le kit Science et Sport](#)

Orientation : La découverte des métiers au collège

Pilier du parcours Avenir, la découverte des métiers se déploie progressivement dans tous les collèges dès la rentrée scolaire 2023.

Une infographie a été créée pour synthétiser les éléments de sa mise en place



- ✓ [Accédez à la circulaire détaillant son organisation pour l'année 2023-2024](#)

Un nouvel espace pour éduquer contre les LGBTphobies

Sur le portail Valeurs de la République, l'espace « Éduquer contre les LGBTphobies » s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative et offre des clés pour comprendre les enjeux de la lutte contre les LGBTphobies et pour les prévenir ainsi que des formations et des outils pour agir en classe et faire de l'école un lieu où chacun peut être accueilli dans le respect de son identité.

- ✓ [Accédez à l'espace](#)

Par ailleurs, en cas d'agissement LGBTphobe, un [service d'écoute et d'aide à distance](#) est à disposition de tous les membres de la communauté éducative, qu'ils soient témoins ou alliés.

Formation à distance : Discipline, autorité, gestion de classe au collège et au lycée : des pistes pour établir des relations positives avec ses élèves

Cette formation à distance pour les enseignants du second degré réalisée par CANOPE vous propose une progression en deux temps :

- 1er temps : un atelier en ligne de 2 heures pour développer vos compétences en gestion de classe et vous donner des pistes concrètes à expérimenter dans la classe.
- 2ème temps : une ou plusieurs sessions d'analyse de pratique en ligne de 2 heures pendant lesquelles vous serez invité(e)s à faire un retour sur vos expérimentations en classe, à analyser une difficulté spécifique que vous rencontrez, et à chercher des solutions concrètes avec vos collègues.

✓ [En savoir plus et s'inscrire](#)

CANOPE propose un grand nombre de formations courtes et pratiques en libre accès sur **Canotech** : webinaires, conférences, témoignages, ateliers de partage...

✓ [Accédez à Canotech](#)

CONCOURS

Concours de lecture : Si on lisait à voix haute

Ce grand concours national de lecture à voix haute se déroule durant toute l'année scolaire, du travail des professeurs avec leurs élèves et de la désignation du candidat de la classe jusqu'à la grande finale en prime time, qui sera diffusée sur France Télévisions. Les élèves candidats y lisent à voix haute, devant un public, un extrait d'une œuvre de leur choix.

L'inscription à la 5e édition du concours est ouverte jusqu'au 20 novembre 2023 sur Lumni et ADAGE. Le concours comporte deux catégories (collège/lycée) et s'adresse à toutes les classes, de la 6e à la terminale.

✓ [En savoir plus](#)



Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine

Organisé par la Fédération Patrimoine-Environnement et destiné aux élèves de CM1, CM2, 6e et 5e, il aura pour thème cette année : « Le patrimoine au bord de l'eau ». Le Concours a pour objectif de faire découvrir aux enfants le patrimoine de leurs régions, tout en les initiant aux nouvelles technologies de l'Information et de la Communication ainsi qu'au métier de journaliste. Les élèves se déplacent sur des sites patrimoniaux de proximité et rencontrent des partenaires locaux qui œuvrent pour la sauvegarde d'un patrimoine, matériel ou immatériel, ou d'un savoir-faire traditionnel.

Cette année, les élèves sont invités à découvrir le patrimoine et les métiers liés à l'eau (lavoirs, fontaines, aqueducs, thermes, réseaux hydrauliques...) et à la façon dont l'eau parcourt et s'inscrit dans nos paysages. Les découvertes, rencontres et réflexions réalisées dans le cadre du projet seront relatées dans un petit journal réalisé par les élèves.

✓ [Brochure, bulletin d'inscription, règlement, ressources...](#)



**Concours scolaire du
Petit Journal du
Patrimoine**

2023-2024

19^{ème} édition sur le thème

Le patrimoine au bord de l'eau

RESSOURCES DU CDI

Toutes les ressources du CDI sont répertoriées dans le [catalogue e-sidoc](#). On peut y rechercher notamment par thème, titre, auteur, support...

Le prêt à domicile est ouvert à tous les élèves et tout le personnel du collège.

Liste des abonnements :

- Les cahiers pédagogiques : le dernier numéro est consultable sur place en salle des professeurs. Les numéros précédents sont archivés au CDI et peuvent être empruntés.

- L'éléphant junior
- Geek junior
- I love english
- Je bouquine
- Le monde des ados
- Okapi
- Otaku manga
- Science & Vie junior
- Sporteen